



Groupement forestier de
Lotbinière Mégantic inc.

Plan d'aménagement forestier

IDENTIFICATION DU PRODUCTEUR

NOM:	LEMIEUX, IAN
ADRESSE:	161, CH LAURIER
VILLE:	ST-NORBERT D'ARTH. (QUE) G0P 1B0
REPRÉSENTANT AUTORISÉ:	
TÉL:	(819)369-9322
NO PRODUCTEUR:	000000034165

PLAN D'AMÉNAGEMENT FORESTIER

Groupement Agro-Forestier Lotbinière-Mégantic Inc. 2622 rue St-Pierre,
Sainte-Agathe de Lotbinière, Québec, G0S 2A0. 418-599-2828



**Le Groupement
Agro-Forestier**

Lotbinière-Mégantic Inc.

LE(S) PROPRIÉTAIRE(S)	
NOM DU PROPRIÉTAIRE (TITRE DE PROPRIÉTÉ) LEMIEUX, JIAN	NO D'ACTIONNAIRE 2261
ADRESSE (POUR ENVOI DE CORRESPONDANCE) 161, CH LAURIER ST-NORBERT D'ARTH. (QUE) G0P 1B0	LANGUE DE CORRESPONDANCE Français <input checked="" type="checkbox"/> Anglais <input type="checkbox"/>
AUTRE PROPRIÉTAIRE	DATE DE NAISSANCE
TÉLÉPHONE(S) RÉS : (819)369-9322 BUR: () - CEL :	EMAIL
REPRÉSENTANT	NO D'ACTIONNAIRE 2261
	PROPRIÉTAIRE D'UNE FORÊT PRIVÉE D'OU moins 800 hectares d'un seul tenant : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>

NO PRODUCTEUR FORESTIER : 000000034165
NO DU PLAN D'AMÉNAGEMENT : 1731404241009
BLOC : 01
Entretien des lignes de lots. Augmenter le potentiel lignes de son boisé en y pratiquant des travaux d'aménagement forestiers. Pour les plantations, les essences sont choisies en fonction des caractéristiques du milieu (texture du sol et drainage) et des disponibilités.
Plan préparé par: <i>Cédric Martineau</i>

DATE D'EXPIRATION		RÉGION ADMINISTRATIVE / UNITÉ D'AMÉNAGEMENT / AGENCE		ÉTAT	UNITÉ ÉVALUATION	UNITÉ CADASTRALE (code)	RANG (code)	LOT	SUPERFICIE FORESTIÈRE	SUPERFICIE TOTALE
2034-02-02	17 / 314 / 171	R	1305-20-1012	HALIFAX	1004	DEUX	02	6234425	9.3 Ha	9.8 Ha
2034-02-02	17 / 314 / 171	R	1305-20-1012	HALIFAX	1004	DEUX	02	6234349	37.0 Ha	38.6 Ha
TOTAL									46.3 Ha	48.4 Ha

MRC : L'ÉRABLE
MUNICIPALITÉ (code) : ST-FERDINAND 32013

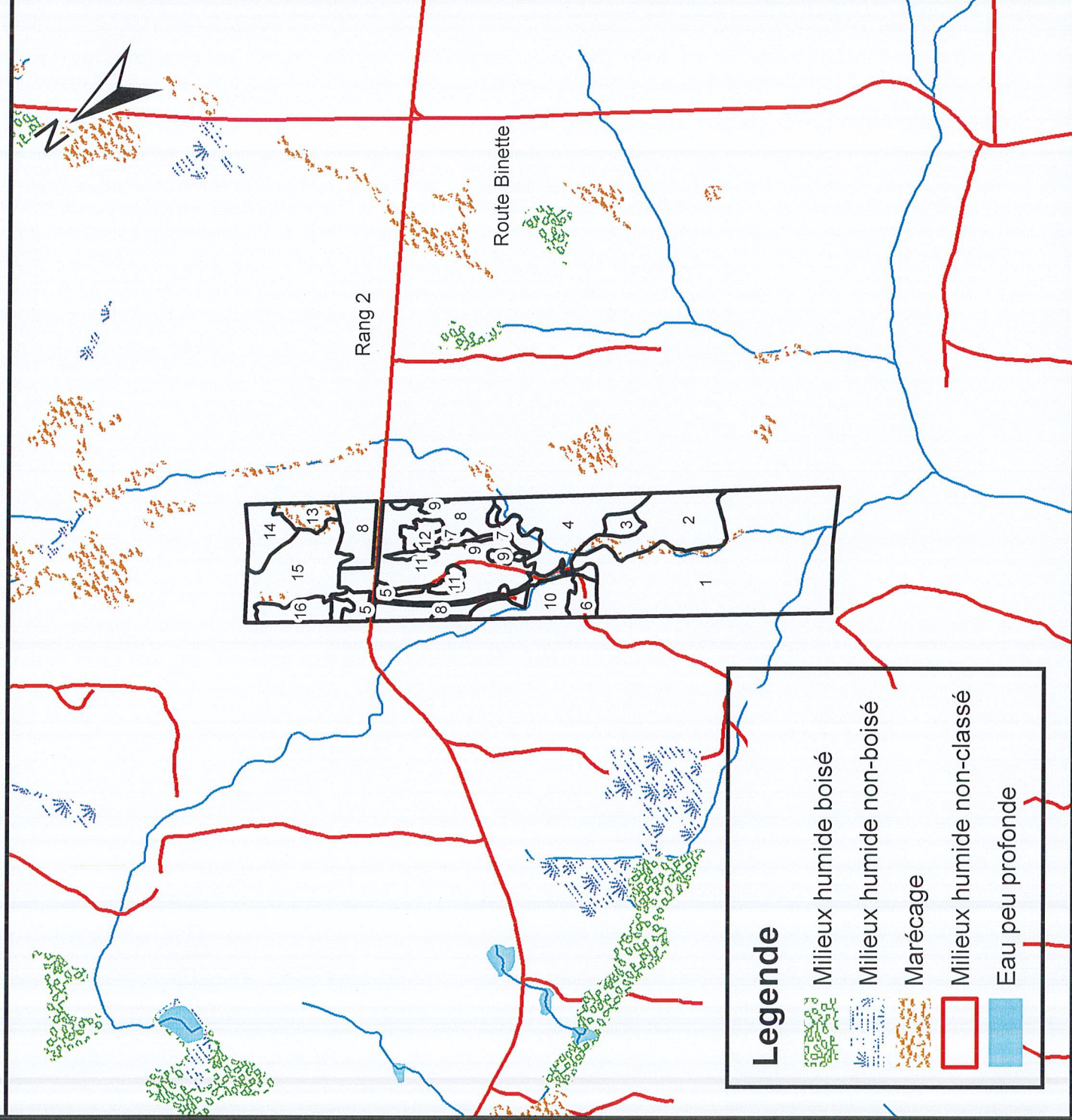
ÉTAT : A = AJOUT M = MODIFICATION R = RENOUVELLEMENT T = TRANSFERT AN = ANNULER

LOCALISATION DES LOTS

Description de la forêt / cartographie

No. de producteur forestier: _____ Propriété no. : _____

Carte forestière



L'identification des milieux humides provient des cartes développées par Canard Illimité Canada. Cette cartographie sert donc de repère pour vérifier s'il y a une présence potentielle de milieux humides et elle ne peut servir de délimitation officielle et légale pour une autorisation ministérielle ou municipale. Dans tous les cas, il faut consulter votre MRC ou municipalité et solliciter l'expertise de professionnels en environnement pour valider la présence de milieux humides.

Zone sensible

Affectation du territoire

___ Urbain ___ Agricole ___ Forestière ___ Agro-Forestière

Zone à protéger

X_Lac ___ X_Cours d'eau ___ X_Ravage ___ X_Milieux Humides

Contraintes naturelles

___ X_Aucune

Numéro de la photo
aérienne: Q97 125 #95

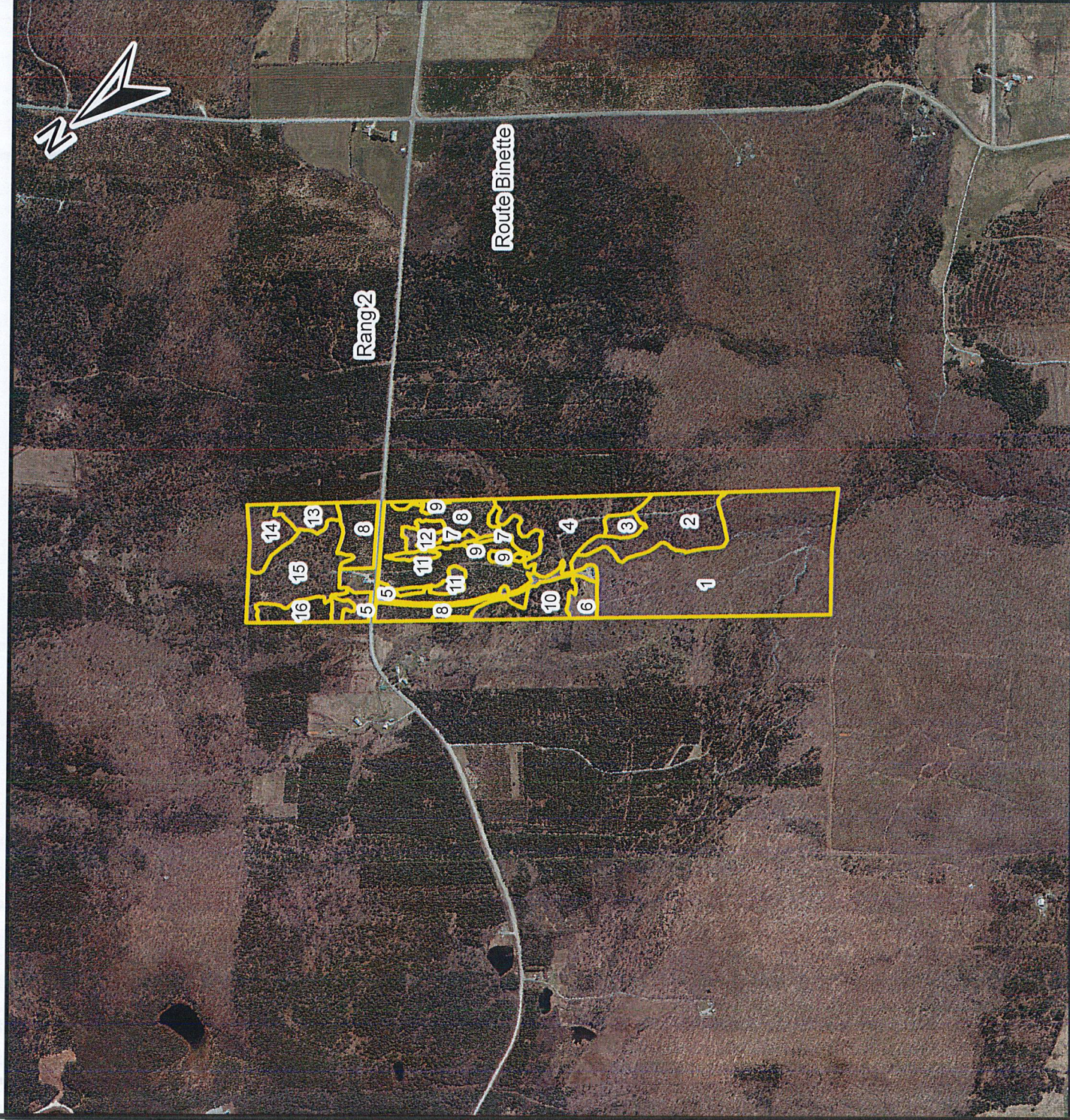
Numéro de la carte
forestière: 21 L/4 S-E

Échelle 1/15 000

Description de la forêt / cartographie

No. de producteur forestier: _____ Propriété no. : _____

Carte forestière



L'identification des milieux humides provient des cartes développées par Canard Illimité Canada. Cette cartographie sert donc de repère pour vérifier s'il y a une présence potentielle de milieux humides et elle ne peut servir de délimitation officielle et légale pour une autorisation ministérielle ou municipale. Dans tous les cas, il faut consulter votre MRC ou municipalité et solliciter l'expertise de professionnels en environnement pour valider la présence de milieux humides.

Zone sensible

Affectation du territoire

___ Urbain ___ Agricole ___ Forestière ___ Agro-Forestière

Zone à protéger

X Lac _X_ Cours d'eau _X_ Ravage _X_ Milieux Humides

Contraintes naturelles

_____ _X_ Aucune

Numéro de la photo
aérienne: Q97 125 #95

Numéro de la carte
forestière: 21 L/4 S-E

Échelle 1/15 000

DESCRIPTION DES PEUPELEMENTS FORESTIERS

#	Type de peuplement	Essences principales	Superficie (ha)	Densité	Hauteur (m)	Âge	Note
1	Érablière	ERS/BOJ/ERR/CET/HEG	15.7	A	6 à 20	20 à 100	
2	Érablière	ERR/BOJ/ERS/BOP/CET/ SAB/EPR/PET/THO	3.8	B	9 à 20	20 à 70	
3	Mélangé à dominance feuillue	ERR/PET/EPR/SAB/BOP/ ERS/CEP	0.5	A/ D	1 à 5/ 10 à 19	10/ 30 à 50	1
4	Mélangé	EPR/SAB/ERR/PET/THO	4.2	A	1 à 20	10 à 50	2
5	Chemin Forestier et autres		1.4				
6	Friche arbustive	HAR/PET/BOG/CEP	0.7	B	1 à 4	10	
7	Mélangé à dominance résineuse	SAB/EPR/PET/ERR/BOG	1.3	A	10 à 18	50	
8	Plantation EPB 2005	EPB/AUL/SAL/BOG	9.3	A	4 à 8	20	
9	Résineux	SAB/EPB/EPR/BOJ/BOG	0.6	A	7 à 14	20 à 50	
10	Feuillus intolérants à sapin	PEB/SAB/BOJ/EPR/ERS/ ERR	1.9	A	10 à 19	20 à 50	
11	Feuillu	ERS/BOJ/CET/ERR/BOP/ SAB/PET	0.8	A	11 à 18	30 à 70	
Classes de densité du couvert		Facteurs de conversion					
A	80% à 100% (Fort)	Superficie	Longueur				
B	60% à 80% (Normal)	1 hectare = 2,471 acres	1 pied = 0,305 mètre				
C	40% à 60% (Faible)	1 hectare = 2,92 arpents carrés	1 mille = 1,6 kilomètres				
D	25% à 40% (Très faible)	1 hectare = 10 000 mètres carrés	1 arpent = 192 pieds				
Notes sur les peuplements							
1	Ancienne coupe partielle forte, Présence de ERS en sous couvert						
2	Ancienne coupe partielle						

TRAVAUX DE MISE EN VALEUR

#	Type de peuplement	Travaux suggérés	Note	Superficie (ha ou MP)	Horizon
7	Mélangé à dominance résineuse	<p>Une coupe d'assainissement du peuplement.</p> <p>Une coupe totale du peuplement.</p> <p>Plantation manuelle de plants résineux de forte dimension.</p>	1	0.6 0.7 1.4	Court terme Court terme Court terme
8	Plantation EPB 2005	<p>Un dégagement de plantation. NON SUBVENTIONNÉ.</p> <p>Une première éclaircie commerciale de plantation avec ou sans martelage.</p>		0.3 9.3	Court terme Long terme
9	Résineux	Une éclaircie commerciale en peuplement résineux. NON SUBVENTIONNÉ.	2	0.6	Court terme
10	Feuillus intolérants à sapin	Une coupe d'amélioration du peuplement.		1.9	Moyen terme
11	Feuilleu	Une coupe d'assainissement du peuplement.		0.8	Moyen terme
Horizon : Urgent (1 ans) Court terme (1 à 3 ans) Moyen terme (3 à 6 ans) Long terme (6 à 10 ans)					
Notes sur les travaux					
1	Une partie du peuplement est en forte pente, sur le bord de la rivière.				
2	Petits Bouleau Gris à couper. Urgent				
→ Toute prescription sylvicole signée par un ingénieur forestier peut s'ajouter à cette liste de travaux.					

6-REMARQUES

Le plan d'aménagement vous donne de l'information sur l'état actuel de votre propriété alors, avant de réaliser des travaux sylvicoles (coupes, reboisement, préparation de terrain etc...) bénéficiant d'une aide financière ou non, il devra y avoir des études additionnelles approuvées par un ingénieur forestier (vérification des règlements municipaux ou autres) sans quoi, le Groupement Forestier se dégage de toutes responsabilités engendrées par l'exécution de ces travaux. Également, le Groupement Forestier ne se tient pas responsable des travaux de drainage si un plan et devis n'a pas été réalisé et approuvé par un ingénieur forestier.

7-ACCEPTATION ET SIGNATURE

Les travaux inscrits dans ce plan d'aménagement forestier visent à aider le propriétaire à prendre les décisions qui lui permettent de mettre en valeur sa propriété et ils sont indiqués à titre de suggestion. La réalisation de ces travaux n'est toutefois pas obligatoire. Cependant, des données supplémentaires peuvent s'avérer nécessaires avant de procéder à leur réalisation. Il est recommandé au propriétaire forestier:

- * de consulter un conseiller forestier et de vérifier la réglementation municipale avant d'entreprendre des travaux;
- * de noter les interventions réalisées sur la propriété.
- * de respecter les affectations du territoire selon le schéma d'aménagement et de protéger les zones sensibles.

Je reconnais que mon plan d'aménagement forestier reflète les informations fournies par le conseiller forestier lors de notre rencontre et je m'engage envers la gestion durable des ressources de ma propriété selon les normes reconnues en la matière.

Ion Lemieux

Signature du propriétaire ou du représentant autorisé

2024-02-07

Date

J'ai élaboré un plan d'aménagement forestier pour la propriété ci-haut mentionnée appartenant à LEMIEUX, IAN

Ce plan est valide jusqu'en 2 février 2024 inclusivement.

Je certifie que ce plan d'aménagement est conforme aux règlements de l'Agence de mise en valeur des forêts privées. (règlement #4 du 1 avril 1997) de l'Agence Forestière des Bois-Francis.

[Signature]

Signature de l'ingénieur forestier

1010-006

Numéro de permis de l'OIFQ

2/2/2024

Date

Cédric Martineau

Ce plan d'aménagement forestier a été préparé par:

PAF : 1731404241009

Conseiller forestier

Groupement forestier de Lotbinière-Mégantic
2622, rue St-Pierre
Ste-Agathe de Lotbinière (Qué)
G0S 2A0

SITE WEB : GAF.LMI.COM

Tél:(418)599-2828 Fax:(418)599-2856

Courriel : LOTMEG@COOPSTEAGATHE.COM

LA PROPRIÉTÉ

Municipalité (code) : 32013 ST-FERDINAND	Numéro de producteur : 000000034165
Unité cadastrale (code) : 1004 HALIFAX	Plan d'aménagement : 1731404241009
Rang (code) : 02 DEUX	Bloc : 01
Lot (s) : 6234349, 6234425,	

Déclaration de l'ingénieur forestier

Convention d'aménagement forestier avec un organisme de gestion en commun

Je déclare que les lots ou parties de lot du présent plan d'aménagement forestier sont sous convention d'aménagement forestier avec un organisme de gestion en commun (groupement forestier, société sylvicole, etc.)

Oui Non Nom de l'ingénieur forestier : STEVAN BEAURIVAGE No permis : 1010-006
Signature : [Signature]
Date : [Signature]

Déclaration de reconnaissance du producteur forestier et consentement à l'utilisation des renseignements personnels du propriétaire

Déclaration de reconnaissance :

- Je consens à ce que les renseignements fournis sur ce document soient utilisés par le mandataire du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs aux fins d'analyse de ma demande d'enregistrement des superficies à vocation forestière et de délivrance d'un certificat de producteur forestier ainsi que pour toutes les communications nécessaires au suivi de mon dossier.
- Je consens à fournir au mandataire du Ministère tout document essentiel à l'analyse de mon dossier pour l'enregistrement de mes superficies à vocation forestière et à ma reconnaissance en tant que producteur forestier.
- Je consens à joindre au présent document une copie des comptes de taxes municipales se rapportant aux superficies à enregistrer. Par ailleurs, je joins à ma demande un chèque fait à l'ordre du Bureau d'enregistrement acquittant les droits d'enregistrement.
- À titre de propriétaire d'une forêt privée d'au moins 800 hectares d'un seul tenant, j'atteste être membre en règle d'un organisme de protection contre le feu.

Consentement à l'utilisation des renseignements personnels :

- Je consens à ce que les renseignements fournis sur ce document soient transmis à l'agence régionale de mise en valeur des forêts privées concernée ainsi qu'aux personnes mandatées par celle-ci ou par le Ministère pour élaborer ou mettre en oeuvre les différents programmes destinés aux producteurs forestiers reconnus. À défaut de consentir, je suis conscient que l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées concernée ne pourra traiter ma demande tant que je n'aurai pas donné une autorisation écrite à cet effet.
- Je consens à ce que le Syndicat ou l'Office de producteurs de bois ou l'Agence régionale de mise en valeur des forêts privées responsable de mon dossier utilise les renseignements personnels concernant mon nom et mon adresse pour me proposer divers produits liés au transfert de connaissances (notion qui englobe l'information et la formation) en regard de la protection et de la mise en valeur des forêts privées.
- Je consens à ce que le Bureau d'enregistrement communique directement avec mon conseiller forestier, dans le cas où une information est manquante ou une précision est nécessaire.

Vous pouvez en tout temps modifier ces choix en remplissant le formulaire "Renseignement personnels" et en le faisant parvenir au Bureau d'enregistrement responsable de votre dossier. Vous pouvez également vous procurer ce formulaire auprès des bureaux d'enregistrement ou sur le site Internet du Ministère.

Signature du propriétaire : [Signature]
Date : 2024-02-07

Section réservée au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou aux personnes mandatées par celui-ci

- J'atteste que le requérant est reconnu producteur forestier conformément à l'article 130 de la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier.

Commentaires :

Date de reconnaissance : _____
Responsable de l'analyse : _____
Date : _____
Signature _____